

09 fév 2024 -18:15

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2024

## Medical hub : intégration dans le paysage hospitalier

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke et de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'intégration de l'hôpital militaire Reine Astrid dans le paysage hospitalier belge.

La capacité de réponse médicale sur le territoire national au sein de l'hôpital militaire Reine Astrid (HMRA) sera renouvelée. C'est dans ce sens que le projet de développement du HMRA en un Medical Hub est inscrit dans le plan STAR approuvé par le gouvernement. Le Medical Hub est un des maillons de la chaîne de l'approche belge de la "résilience nationale".

À l'avenir, le HMRA s'ouvrira également davantage au tissu socio-économique local et continuera à intégrer l'offre de soins civils dans l'environnement locorégional. La conception permet l'intégration du HMRA dans le paysage hospitalier belge afin de l'ancrer dans les réseaux hospitaliers cliniques locaux d'une part, et de développer des niches spécifiques en tant que points de référence pour servir la population d'autre part.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Projet d'arrêté royal portant exécution de l'article 14/7, alinéas 2 et 4, de la loi coordonnée du 10 juillet 2008 relative aux hôpitaux et autres établissements de soins*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1040 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Sandrine Daoud  
Porte-parole (FR)  
+32 472 02 84 14  
[sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be](mailto:sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense  
Rue Lambermont, 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 441 52 00  
<https://dedonder.belgium.be>  
[ludivine.dedonder@mil.be](mailto:ludivine.dedonder@mil.be)

Rodolphe Polis  
Porte-parole (FR)  
+32 478 33 57 35  
[rodolphe.polis@mil.be](mailto:rodolphe.polis@mil.be)

Cédric Maes  
Porte-parole (NL)  
+32 479 34 79 23  
[cedric.maes@mil.be](mailto:cedric.maes@mil.be)